

Communiqué de presse FSU du 11 février 2008

En collaboration avec SOLIDAIRE, UNSA et FO, la FSU a organisé une soirée débat sur l'avenir des Services Publics le jeudi 7 février 2008. Huit intervenants ont parlé de la Révision Générales des politiques publiques (RGPP), de l'AFPA, de la Santé, de la fusion ANPE-ASSEDIC, de l'Education, des Impôts et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Dans sa logique de politique de rupture, le Président de la République a imaginé de transformer radicalement les Services Publics en France. En mettant en place la RGPP, il affiche des objectifs louables : « maîtriser et rationaliser les dépenses publiques tout en améliorant la qualité des politiques publiques ». Mais en même temps, il décide de supprimer 160 000 fonctionnaires en 4 ans, dont 80 000 à l'Education Nationale sans avoir attendu d'analyser la qualité des services rendus ni les besoins de la société. Il n'y a là pas de quoi être surpris puisque le Premier Ministre, François Fillon, a annoncé : « La réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'Etat sur son territoire. »

Le premier intervenant a décrit, à partir de l'expérience qui se déroule dans le département du Lot, comment se ferait la fusion des différents services ministériels départementaux dans des services aux ordres du Préfet. L'étape suivante sera la mise aux ordres des Préfets sous la coupe du Préfet de Région, instituant ainsi une ligne hiérarchique directe sous la coupe du Ministre de l'Intérieur.

L'intervenante de l'AFPA a expliqué les conséquences de la décentralisation qui, en faisant passer les financements de l'Etat à la région, va voir disparaître toute la fonction ingénierie de formation et l'innovation pédagogique. Il est même envisagé d'intégrer les psychologues de l'AFPA dans le nouvel organisme fusionné ANPE-ASSEDIC. A ce propos, l'objectif affiché de cet organisme fusionné qui serait de faciliter les démarches des Demandeurs d'Emploi cache un objectif plus sournois : avoir un meilleur contrôle de ces mêmes demandeurs d'emploi, et avec un seul organisme, il sera beaucoup plus facile de leur mettre la pression et de radier ceux qui ont des allocations. Parmi ceux qui n'en ont pas, beaucoup ne répondent plus aux convocations systématiques d'une ANPE qui a rarement quelque chose de concret à leur proposer. Ils sont donc radiés, ce qui explique pour une bonne part la baisse des chiffres du chômage.

Pour la Santé, la situation budgétaire en Bourgogne est fortement dégradée. Par exemple, l'hôpital de Chalon va devoir faire preuve de créativité car il n'y a pas assez de moyens : cela veut dire qu'au lieu de partir des besoins de la population, il va devoir trier dans les services rendus, en fonction de leur rentabilité. La tarification à l'activité va obliger les petites structures à fermer, les grandes devront faire du chiffre, mais où est la qualité ? Certains secteurs de l'hôpital seront privatisés. Les cliniques n'ont pas à gérer la gériatrie et les urgences, et vont faire les actes qui génèrent des bénéfices. Le désengagement de l'Etat va obliger l'hôpital à être locataire d'une société privée. Si on ne se réveille pas, l'hôpital public est mort !

L'Education ne craint pas encore la concurrence du privé, mais les diminutions prévues des effectifs d'enseignants et de personnels d'administration ne peut déboucher que sur une baisse de la qualité de l'enseignement. Même si tout n'est pas parfait, des classes surchargées et des enseignants obligés de faire de plus en plus d'heures supplémentaires ne permettront pas de travailler sérieusement à résoudre les problèmes qui existent pour un certain nombre d'élèves. Moins d'enseignants, c'est aussi moins d'enfants de deux ans scolarisés en maternelle et moins d'élèves dans les lycées techniques au profit de l'apprentissage.

Le débat sur les impôts a permis de rappeler que ceux-ci permettent le fonctionnement des Services Publics en redistribuant les richesses du pays. Les impôts continuerons d'augmenter, car il y a des transferts de compétences entre l'Etat et les Régions, les Départements, mais il faut continuer à les payer. Les services des Impôts sont aussi confrontés à une fusion, avec leurs collègues du Trésor Public : ça s'accompagne de réductions de postes, et une repolarisation sur des villes phares, avec une réductions des implantations dans les autres secteurs. Le discours

officiel est que le service sera rendu par téléphone et par internet. Ce n'est hélas pas suffisant pour un grand nombre de personnes.

Cette fusion Impôts-Tésor public a enclenché un débat sur le guichet unique. Celui-ci nécessite une polycompétence, ce qui est illusoire, et n'apporte en général pas le service attendu. Cela est-il aussi vrai à la MSA ? Dans cet organisme différents services sont regroupés, mais pour l'instant les agents ont gardé leur spécificité. Mais là aussi il y a des soucis : suppression de 16 postes sur 250 d'ici 2010 et à terme on va externaliser les services sociaux. En ce qui concerne les droits sociaux, les agents se trouvent confrontés à un empilement de textes réglementaires, ça donne l'impression aux gens que le voisin a eu plus que lui, ça génère la jalousie et l'individualisme. Une personne a conclu : si une nation n'est pas capable de s'occuper de ses plus faibles c'est un recul de la civilisation.

La soirée s'est terminée par une intervention sur la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Il y a 60 ans, les politiques ont privilégié la prévention, avec la mise en place de la protection de l'enfance. Aujourd'hui, la prévention c'est la pénalisation, avec abandon de la protection de l'enfance. Mais l'enfermement ne peut pas être une mesure éducative. L'enfermement génère des violences très graves dans les Centres Educatifs Fermés. La mise en place de ces lieux s'est faite au détriment des mesures en milieu ouvert. En fonction du lieu d'habitation du jeune, il sera pris en charge ou pas. Les personnels de la PJJ n'ont plus le temps de réfléchir au modalités éducatives qui seraient nécessaires